

Publié le 12 janvier 2024

La Fab de Bordeaux rend l'économie circulaire plus fluide

La plateforme dite Base du réemploi concrétise la volonté de la métropole bordelaise de rendre visible l'économie circulaire en réduisant l'impact environnemental de la construction. Une initiative qui a reçu le Trophée des Epl 2023 dans la catégorie Bâtiment durable.



C'est une simple question de rééquilibrage : **pendant que les ressources se raréfient, les déchets, eux, s'accumulent**. Depuis 2017, sur ce principe de vases communicants, la **Fab** bordelaise développe une démarche stratégique et opérationnelle visant à réduire l'impact environnemental de la construction. D'où l'idée de créer la Base du réemploi pour recycler des matériaux du BTP. Elle mène cette action avec le collectif **CANCAN**. La Fab produit des déchets issus de la déconstruction de bâtiments et reçoit ses derniers dans le cadre de constructions neuves ou de réhabilitations. La Spl La Fab est donc d'une certaine manière aux avant-postes d'une filière métropolitaine du réemploi. Elle va même plus loin en **imposant aux opérateurs privés et sociaux, dans ses propres opérations d'aménagement, une part minimale de 5 % dévolue aux matériaux de réemploi**.

Stocker, conditionner, former...

Pour que les projets émetteurs de déchets et ceux susceptibles d'en être les récepteurs puissent se rencontrer, **la Fab a d'abord misé sur une plateforme numérique** comptabilisant les différents matériaux identifiés par des « diagnostics ressources ». Elle a ensuite ouvert au public, en octobre 2023, à Mérignac, **la Base du réemploi**. Installé dans un ancien magasin forcément réhabilité... à partir de matériaux réemployés, le lieu propose un espace de stockage, un showroom, des ateliers de ré-usinage et de reconditionnement jouant le pendant physique du réemploi. L'objectif est donc multiple : répondre à la problématique du stockage et du conditionnement des matériaux, mettre l'accent sur la formation des professionnels et sensibiliser le public à la notion encore vague du « cycle de vie » des matériaux.

15 % de déchets réemployés

Cette double démarche numérique et physique a eu pour effet positif de **collecter 52 tonnes de matériaux sur 9 chantiers en l'espace de deux ans**. Pour évaluer le gain réel en termes de réduction de l'impact carbone, la Fab s'appuie sur un outil précis de calcul en partenariat avec le centre de recherche technologique appliqué Nobatek/INEF4. Au cœur de ce projet, l'objectif de réemploi des matériaux est ambitieux, de l'ordre de 15 %. Objectif atteint et dépassé sur certains lots. Sur la Base du réemploi, **17 tonnes de matériaux auront été réemployés pour la réhabilitation du bâtiment, soit 26 tonnes d'équivalents CO² qui n'auront pas été émis dans l'air**. Deux structures représentant une vingtaine d'emplois issus de l'ESS sont accueillies sur la base. La Fab a investi 650 000 € pour la réhabilitation des 1 500 m² de locaux de la base.

La pertinence d'une filière locale

Pour **Christine Bost, vice-présidente de Bordeaux Métropole, Pdg de La Fab**, la Spl « s'engage dans une nouvelle étape qui préfigure la structuration de la filière réemploi à l'échelle de la métropole. Les retombées en matière de réemploi de matériaux à l'échelle des opérations de La Fab font la démonstration de la pertinence de la filière localement. Dans le cadre de sa politique de développement une économie circulaire, Bordeaux Métropole accompagne les mutations du secteur de la construction, en levant des freins logistiques et en facilitant le partage d'expériences entre les

différents acteurs. **La Fab contribue au maillage territorial de la filière** et participe concrètement à la stratégie de Bordeaux Métropole, distinguée par la Commission européenne en avril 2022, pour atteindre la neutralité carbone en 2030 », conclut-elle.

Par Stéphane MENU